



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 14 février 2022

Présent.e.s : Philippe LANTA, Laurence DUFLOS, Sandrine THOURY, Sophie PONS, Michaël SARFATI, Alfred BARNY, François RICHE, Jacques MAEGHT, Jacky MORELLE, Patrick MOSKOVICZ, Ann BOSTOEN, Patrick CLARISSE, Céline HAUSZWALB, Patricia CLARISSE, Christine DAYNAC, Antoni VALERO CABRE, Martine PORTNOE, Paule MAZEO

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

Intervention de l'élu.e référent.e du Conseil de quartier :s

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole pour répondre aux questions adressées à la Mairie lors des précédentes réunions du Conseil de quartier.

Il est signalé le non-respect des horaires de sortie des poubelles rue du Bourg-Tibourg : Le ramassage des poubelles ayant lieu à 9h, les poubelles devraient être sorties une heure avant le ramassage, soit à 8h. Or, elles le sont souvent à partir de 5 ou 6h du matin.

Il est signalé le débardage des poubelles devant la boulangerie de la place du Bourg-Tibourg.

Les horaires de collectes des multi-matériaux de la rue Bourg-Tibourg n'ont pas changé, et sont planifiés entre 9h et 9h30.

Il y a toutefois des bacs « débardés » de Bourg-Tibourg vers Verrerie par des concierges et/ou sociétés de nettoyage. En effet, une partie du bruit est générée par les agents chargés de sortir les bacs (dépendants des conseils syndicaux des immeubles) qui les font rouler pour les placer à la collecte de la rue de la Verrerie qui a lieu généralement entre 6h et 6h30.

Dorine Bregman va écrire aux syndicats concernés pour les sensibiliser sur ces nuisances, tout en sachant que le débardage n'est pas interdit.

Il est indiqué par un conseiller de quartier que le numéro de téléphone d'antenne de propreté ne serait pas utilisable car aucun correspondant ne répond. Par ailleurs, il regrette que l'arrêté visant la réglementation des poubelles ne soit pas révisé afin que le débardage soit réglementé.

Est-il possible de coordonner le passage du ramassage des ordures en décalage des heures d'accueil des élèves de l'école Saint-Merri, afin de faciliter le passage du camion dans la rue ?

L'horaire de la collecte a été avancé autour de 6h30 depuis le 17 janvier 2022.

Quelle est la réglementation applicable sur la pollution lumineuse ?

La réglementation sur la pollution lumineuse est précisée sur le site du Ministère de la Transition écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/pollution-lumineuse>.

A retenir : l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses impose – sauf dérogation spéciale – d'éteindre les lumières éclairant le patrimoine et les jardins publics au plus tard à une heure du matin ou une heure après la fermeture du site.

A Paris, la Police municipale est compétente pour traiter les signalements relatifs à ce sujet.

Il est signalé le manque de panneau d'affichage devant l'école Saint-Merri/Renard.

Un recensement des panneaux d'affichage sur Paris Centre est en cours. Des panneaux seront installés dans les zones sur lesquelles un manque de panneaux est constaté.

Qu'en est-il du projet d'aménagement de la rue aux écoles pour l'établissement Archives/Moussy ?

L'ensemble des informations relatives aux rues aux écoles, dont celle Archives/Moussy, sont à retrouver sur le site de la [Mairie de Paris Centre](#).

Les barrières seront implantées au premier trimestre 2022.

Est-il possible d'avoir un binôme paritaire pour représenter le Conseil de quartier lors de la réunion GPO ?

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas possible d'avoir deux représentants par Conseil de quartier à ces réunions auxquelles d'autres acteurs locaux participent.

Est-il possible d'intégrer les représentants des parents d'élèves à la réunion GPO ?

Ces réunions sont organisées à l'initiative du Commissariat. Le Conseil de quartier étant chargé de consulter les habitants, étant représentatif de la population du quartier (cf charte des Conseils de quartier), et des représentants de parents d'élèves étant membres du Conseil de quartier Marais-Archives, la participation de représentants des parents d'élèves à ces GPO ne semble pas essentielle.

Peut-on avoir les comptes rendus des ateliers de circulation ?

Une réunion de restitution des différents ateliers organisés dans le cadre de la révision du plan de circulation dans le secteur Marais-Les Iles sera organisée au premier semestre 2022 et l'ensemble des membres des Conseils de quartier concernés y sera convié.

Appel à candidatures pour rejoindre l'équipe d'animation :

Compte tenu de la place vacante au sein de l'équipe d'animation en raison de la démission de Pascal LOEB, un appel à candidature a été lancé. Il est proposé aux conseiller.e.s de quartier de se prononcer sur les candidatures reçues.

Michaël SARFATI est élu à l'unanimité pour rejoindre l'équipe d'animation.

Patrick CLARISSE et Sandrine THOURY sont élus à l'unanimité pour rejoindre l'équipe d'animation en qualité de suppléants.

Point sur l'avancement des projets de fonctionnement et d'investissement, votés au Budget 2021 :

La Coordination des Conseils de quartier prend la parole afin de faire l'état d'avancement des projets votés au budget 2021.

Projets de fonctionnement	Budget	Statut
Achat de cartes de visite	30€	En attente de visuel
Site ou plateforme internet	90€	En attente
Organisation de collation lors des réunions	80€	Commandé
Organisation d'un pot de fin d'année	400€	En attente en raison de la crise

		sanitaire
Organisation d'un événement Place Renée Vivien	1 500€	En cours de réalisation
Organisation d'un événement dans le jardin Anne Frank	2 000€	En attente
Fabrication de panneaux historiques dans le jardin Anne Frank	500€	En attente de visuel
Cours d'éveil musical par la pratique du violon au sein de l'école Archives-Moussy	2 527€	En attente du bon de commande
Projet de sciences et de végétalisation pour les classes de maternelle de l'école Archives-Moussy	852€	Bon de commande disponible
Projet d'éducation artistique et culturelle au sein de l'école Saint-Merri	2 073€	Bon de commande transmis au prestataire
Achat de peinture pour la réalisation d'une fresque murale dans l'école Saint Merri	585,73€	Bon de commande disponible
Achat de masques à fenêtre	300€	Bon de commande disponible
Achat d'estampillage	800€	En attente
Total	13 637,67€	
<i>Budget de fonctionnement 2021</i>	<i>13 622€</i>	
Projet de vidéos multi-lingue	0€	

Concernant les projets de sciences et de végétalisation pour les classes de maternelle de l'école Archives-Moussy, d'achat de peinture pour la réalisation d'une fresque murale dans l'école Saint Merri et le projet d'achat de masques à fenêtre, la Coordination des Conseils de quartier indique avoir pris contact avec les directions des établissements scolaires afin de convenir d'un calendrier de livraison lequel sera transmis aux différents fournisseurs en même temps que le bon de commande.

Projets d'investissement	Budget	Statut
Achat de tricycles et de draisiennes pour l'école Saint Merri	4 528€	Bon de commande disponible
Installation d'un panneau Alu-Dibond à la sortie du métro Hôtel de ville	10 000€	En cours d'étude
Mur peint rue des 4 fils	15 600€	En cours d'étude
Tracé de la porte du Temple Philippe Auguste	4 490€	En attente
Total	34 618€	

Budget Investissement 2021	35 208€	
Reste	590€	

Il est rappelé que les projets d'investissement visant des projets d'embellissement de l'espace public nécessitent d'avantage d'échanges avec les différents services de la Ville de Paris, ce qui entraîne des délais de traitement plus long.

Une conseillère de quartier déplore que le projet de vidéos-multilingues ne soit pas financé en dépit du vote du Conseil de quartier et ce malgré le budget d'investissement restant. La Coordination des Conseils de quartier explique que le projet avait été voté au budget d'investissement en novembre dernier mais que de par sa nature, il ne peut uniquement être financé par le budget de fonctionnement (les deux budgets n'étant pas permutable).

Un conseiller de quartier apporte de nouveaux éléments sur la réalisation de l'œuvre. L'artiste Goodbye Hippocrate souhaite faire figurer paritairment 10 personnalités célèbres né.e.s à Paris, aujourd'hui décédé.e.s. Il a donc proposé au Conseil de quartier de lui soumettre des noms. Une première liste a été réalisée par le groupe de travail en charge du projet. Cette dernière sera transmise à l'équipe d'animation pour rediffusion aux membres du Conseil de quartier, lesquels pourront faire part de leurs suggestions.

Commission Sécurité - présentation du compte-rendu des deux réunions avec les commissaires de police Paris Centre et le GPO :

Une réunion « en distanciel » s'est tenue le 19 janvier en présence du Commissaire Principal Blaise LECHEVALIER et du Commissaire Divisionnaire Olivier MORGES, représentants de la Police Nationale ainsi que de Stéphane BONGIBAULT, Chef de la division territoriale de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP). La DPMP est une police de proximité et non d'intervention d'urgence joignable 24h/24 7j/7 au 39 75.

Le 26 janvier s'est également déroulée la première réunion du Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) en présence d'Arnaud GIRY, Chef de l'unité d'investigation, de recherche et d'enquête. Le GPO est une instance collégiale qui a pour vocation de renforcer les liens entre la police et la population et d'apporter des résolutions de problèmes concrets. Trois secteurs homogènes de Paris Centre ont été identifiés (Opéra-Louvre-Seine, Halles-Beaubourg-Montorgueil, Marais-Arts et Métiers- Sentier). Les réunions des GPO sont dirigées par Sabrina BIEBERSTEIN, Major de Police, Cheffe de la Mission de Prévention de Contact et d'Écoute, Steve BARBIER, Chef adjoint de la Mission de Prévention de Contact et d'Écoute, Jean Marc BUTI, Chef des brigades Territoriales de contact. Lors des réunions des GPO, des équipes de partenaires sont constituées et travaillent à résoudre les problèmes identifiés et remontés en amont via les outils « moncommissariat.fr » et « Dans Ma Rue ». Une fois que des solutions sont envisagées, une procédure est alors mise en place. Par la suite une communication fait état de la résolution des problématiques ciblées puis, enfin, un contrôle du bon fonctionnement desdites solutions est opéré.

5 sujets avaient été identifiés par la Commission sécurité du Conseil de quartier :

- les cambriolages ;
- les graffitis, les affichages sauvages ;
- la sécurité de piétons ;
- les travaux sur la voirie ;
- les nuisances sonores.

11 problématiques supplémentaires abordées lors de la réunion du 19 janvier ont également été identifiées :

- traite humaine, mendicité en réseau, prostitution, travail dissimulé... ;
- troubles liés à la vente et à l'usage de produits "festifs" ;
- interdiction de la vente d'alcool à emporter après 21h ;
- sécurité sanitaire, épanchements, COVID, liminaire ;
- occupation de l'espace public, toituophilie, débordements divers (dont terrasses mettant les piétons en danger devant les passages cloutés) ;
- conflits d'usages sur les trottoirs et aires partagées (vélos, 2RM, trottinettes...), parking surface ;
- pollution sonore des motorisés ;
- violences routières des motorisés envers les autres usagers de la ville (cyclistes, piétons) ;
- stationnement, parking surface, verbalisations, enlèvements de véhicules, d'épaves ;
- lien avec les parisiennes et les parisiens : écoles, entreprises, commerces ;
- assistance aux touristes.

Lors de la réunion du 26 janvier relative au lancement des GPO, 3 problématiques ont été identifiées :

- Regroupement de jeunes et de coursiers au niveau des emplacements deux-roues entraînant des nuisances quotidiennes.
- Nuisances et risques pour les jeunes enfants causées par une présence canine importante dans les parcs et jardins.
- Présence ponctuelle et aléatoire d'individus proposant des produits stupéfiants sur le secteur de la rue du Temple (du début de la rue jusqu'à Michel Le Comte) aux abords des établissements de nuit.

Il est indiqué au Conseil de quartier que la prochaine réunion GPO se tiendra le 22 février.

Il est proposé de soumettre au vote des propositions portées par les membres du Conseil. Compte tenu des difficultés de fonctionnement que rencontre cette commission, en cours de dissolution, le Conseil de quartier ne souhaite pas se prononcer sur d'éventuelles propositions.

Toutefois il est mentionné le manque de commerçant.e.s lors des réunions GPO. Les membres du Conseil sont invités à recueillir les témoignages des commerçants du quartier. Une adresse mail générique du Conseil de quartier devrait être créée permettant ainsi leur remontée.

Point sur les groupes de Travail et Commissions :

1. Projet d'une commission inter-conseil de quartier portant sur l'aménagement de l'axe Rivoli-Saint-Antoine

À l'initiative de la co-présidence du Conseil de quartier Seine, il a été proposé de lancer une commission sur l'aménagement de l'axe Rivoli-Saint Antoine avec pour objectif de remonter un constat des usages de l'axe Bastille-Concorde. Cette commission a vocation à faire remonter des propositions d'améliorations et espère pouvoir proposer un plan directif avant la fin de la concertation du Plan Local d'Urbanisme. Les propositions inter-conseils de quartier pourront également être remontées lors des différentes concertations de la Mairie.

Les Conseils de quartier sont invités à désigner en leur sein 3 membres : un des deux co-présidents, un membre de l'équipe d'animation, ainsi qu'un conseiller.e vivant de préférence à proximité de l'axe.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de la création d'un groupe de travail lequel contribuera à la commission inter-conseil de quartier.

Ann BOSTOEN se propose de représenter le Conseil de quartier en qualité de co-présidente.

Patrick CLARISSE, membre de l'équipe d'animation et Alfred BARNY, conseiller de quartier se propose de représenter le Conseil de quartier. Les membres du Conseil de quartier se prononcent en faveur de leur candidature comme représentant du Conseil de quartier au sein de la commission.

Laurence DUFLOS et Sophie PONS émettent le souhait de vouloir rejoindre le groupe de travail du Conseil de quartier Marais-Archives.

2. Commission Communication

Les éléments graphiques propres au Conseil de quartier proposés par la Commission sont présentés. Il est rappelé la bonne pratique des outils digitaux (Facebook, Twitter, Instagram), à savoir : un accès administrateur réservé à toute l'équipe d'animation ainsi que la nomination de deux modérateurs minimum par site et outils.

Un OpenAgenda a été créé par la Commission Communication inter-conseil de quartier. Il permet de recenser les différents événements et réunions relatifs aux Conseils de quartier. Cet OpenAgenda peut être consulté et alimenté par tous les membres des Conseils de quartier via l'adresse suivante <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Un site internet public et général pour tous les Conseils de quartier a également été créé : <https://paris1234.conseil-de-quartier.fr/>.

Les membres du Conseil sont invités à s'exprimer sur les trois propositions faites par la Commission concernant le nom du site du Conseil de quartier Marais-Archives en cours de réalisation :

- 1) ParisCentreMA.conseil-de-quartier.fr
- 2) MaraisArchives.conseil-de-quartier.fr
- 3) Marais-Archives.conseil-de-quartier.fr

À l'issue des votes la proposition 3 est retenue.

Des échanges ont lieu suite à la création du compte Twitter et l'adresse mail créés en amont de la Commission Communication, lesquels ne répondent pas aux bonnes pratiques des outils digitaux appliquées par les Conseils de quartier et par conséquent doivent être clôturés.

Actuellement 5 Conseils de quartier sur 7 ont validé leur couleur d'identité visuelle proposé par la Commission Communication inter-conseils de quartier. La couleur verte a été arrêtée précédemment pour le Conseil de quartier Marais-Archives.

Il est également présenté un visuel de clou d'estampillage similaire à ceux installés rue du Grenier Saint-Lazare côté pair par la Ville de Paris. Ces clous permettraient l'identification de projets financés par le Conseil de quartier lorsqu'il est possible de les installer dans le sol.

3. Groupe de travail Renée Vivien

Le groupe de travail en charge de l'organisation de l'événement qui se tiendra le 27 mars de 11h à 18h Place Renée Vivien présente au Conseil de quartier l'avancement de ses travaux. Cet événement a vocation à mobiliser les riverains sur le devenir de cette place dont un aménagement sera financé à hauteur de 100 000€ dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ». Durant cet événement, des plans et suggestions

d'aménagements seront présentés, un sondage des riverains sera proposé ainsi que différentes animations thématiques autour de la place.

Il est demandé aux membres du Conseil de quartier de s'exprimer sur les points suivants :

1. Le maintien de la date du 27 mars auprès de la Mairie, en effet la demande devant être déposée auprès de la préfecture au minimum 2 mois avant or ce délai est dépassé
2. La demande d'autorisation de consommation de boissons alcoolisées (vin ou bière) lors de l'événement.
Lors des échanges avec la Mairie, celle-ci a indiqué ne pas y être favorable compte tenu des interdictions appliquées dans le contexte de la crise sanitaire.
3. L'utilisation d'une somme de 120 € pour l'achat d'un Kakémono lequel sera également réutilisable lors d'autres évènements organisés par le Conseil de quartier.
4. L'utilisation d'une somme de 120€ pour l'achat de badges de Conseiller de quartier.

Les membres du Conseil de quartier se prononcent en faveur de ces quatre sujets.

4. Autres Commissions ou groupes de travail

Il est proposé la création d'un nouveau groupe de travail dont le nom « Cité Paisible » n'a pas encore été arrêté. Ce groupe de travail aura les mêmes attributions que la Commission Sécurité initialement créée. Il abordera des sujets tels que la tranquillité publique, la sécurité et la co-construction de solution. Michaël SARFATI sera l'animateur de ce groupe de travail.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de la création de ce groupe de travail.

Il est proposé d'élire de nouveaux représentants pour les GPO. Michaël SARFATI est élu en qualité de représentant titulaire. Patrick CLARISSE est élu en qualité de représentant suppléant ayant récolté le plus de votes, suivi de Laurence DUFLOS et de Sophie PONS.

Il est rappelé en fin de séance les réunions publiques des 17 et 18 février relatives à la seconde phase de concertation du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique.